



## Appel à sessions thématiques

16<sup>e</sup> Congrès du

*Réseau International de Recherche sur les Organisations et le Développement Durable*

Montpellier

29 septembre – 1<sup>er</sup> octobre 2021

### **Entrepreneuriat et développement durable : la « société entrepreneuriale » à l'épreuve de la crise sanitaire.**

Par son aspect brutal et soudain et les mesures d'urgence qu'elle a imposées au niveau mondial, l'épidémie de COVID-19 a provoqué une crise systémique qui, au-delà des aspects purement sanitaires, a mis à mal bien des certitudes, voire des croyances, sur les principes de régulation des sociétés, dans leur dimension nationale et internationale. Elle a mis ainsi sous une lumière crue la fragilité des modèles économiques et sociaux dominants qui peinent à anticiper correctement les risques et à apporter des solutions incontestables tant sur le plan de l'efficacité qu'en termes éthiques. Elle renvoie, en ce sens, au débat fondamental porté depuis sa création par le RIODD autour des modèles de développement et de leurs implications dans les organisations. Ce débat porte d'abord sur le sens des actions, les objectifs individuels et collectifs poursuivis, l'ordre des priorités. Il porte ensuite sur les moyens d'engager ces actions, de poursuivre ces objectifs. Il conduit à s'interroger ainsi sur le rôle et la légitimité respectifs de la puissance publique et des acteurs privés, sur le niveau et le type d'articulation pertinents entre eux.

L'objectif initial du 15<sup>e</sup> congrès du RIODD (2020) était précisément d'aborder ce débat, au niveau des organisations, en interrogeant le modèle de la « société entrepreneuriale » (D. Audretsch, 2006, 2007), revendiqué depuis plusieurs années par les dirigeants de nombreux pays comme étant particulièrement pertinent pour répondre aux grands défis sociaux et environnementaux contemporains. Les contraintes sanitaires ayant conduit à proposer une édition allégée et en distanciel du congrès 2020, l'édition 2021 doit permettre de poursuivre et approfondir utilement le débat, en croisant plus que jamais les regards des sociologues, philosophes, juristes, historiens, géographes et écologues, et ceux des économistes et spécialistes du management.

La crise sanitaire, par la rapidité et l'ampleur des bouleversements qu'elle a induits, a en effet fourni un formidable terrain d'analyse du modèle de la « société entrepreneuriale » (et des modèles alternatifs) sur lequel s'ancreront les débats du congrès, autour des enjeux d'innovation de produits et services, de process, managériales (Schumpeter, 1935 ; Carland, Hoy, Boulton et Carland, 1984) dans les organisations publiques et privées, d'opportunités nouvelles ou détruites (Venkataraman, 1997 ; Shane et Venkataraman, 2000), de développement ou de disparition des organisations (Gartner, 1985), de création ou de destruction de valeur économique et non-économique (Gartner, 1990).

Les interventions étatiques, rendues nécessaires pour combattre la pandémie et faire face à la crise économique et sociale mondiale qu'elle a entraînée, ont remis l'accent sur le rôle irremplaçable des Etats dans les situations de crise. Ce renouveau de la puissance publique, détentrice des pouvoirs régaliens, s'est accompagné, par ailleurs, de nombre d'initiatives provenant tant du secteur des entreprises que de collectifs issus de la société civile, afin de trouver des solutions innovantes aux problèmes, parfois inédits, posés par les événements. Se posent alors, dans un contexte largement renouvelé, les conditions d'émergence d'une « société équilibrée » (Mintzberg, 2017) entre les « trois piliers » que constituent les Etats, les marchés et les communautés organisées (ib).

Dans la même perspective d'un renouvellement des cadres d'analyse des politiques économiques et sociales en cours, se pose notamment la question d'une révision de l'« Agenda 2030 » des Nations-Unies et des Objectifs du Développement Durable (ODD) qui avaient été énoncés, dans un autre contexte en en 2015. Dans quel sens revoir ces ODD et comment situer le rôle dévolu aux organisations (publiques, privées ou communes) pour aboutir à une véritable soutenabilité ? Cet enjeu majeur sera au cœur des débats du 16e congrès du RIODD.

Audretsch, D. B. (2006), « L'émergence de l'économie entrepreneuriale », *Reflets et perspectives de la vie économique*, De Boeck Université, 45 (1) : 43-70.

Audretsch, D. B. (2007), *The Entrepreneurial Society*, Oxford, Oxford University Press.

Carland, J.W., Hoy, F., Boulton, W.R., and Carland J.A.C. (1984), « Differentiating entrepreneurs from small business owners : a conceptualisation », *Academy of Management Review*, 9(2)

Gartner W.B. (1985), "A framework for describing and classifying the phenomenon of new venture creation", *Academy of Management Review*, 10(4), , 696-706.

Gartner W.B. (1990), "What we are talking about when we are talk about entrepreneurship", *Journal of Business Venturing*, 5(1), 45-67.

Mintzberg H. (2017), *Rééquilibrer la société : entre le secteur privé, le secteur public et ceux qui agissent différemment*, Maxima Laurent Du Mesnil, Paris.

Schumpeter J.A. (1935), *Théorie de l'évolution économique*, Dalloz, Paris.

Shane, S., and Venkataraman S. (2000), "The Promise of Entrepreneurship as a Field of Research", *Academy of Management Review*, 25(1), 36-52.

Venkataraman S. (1997), "The Distinctive Domain of Entrepreneurship Research", *Advances in Entrepreneurship, Firm Emergence and Growth*, Katz J.A. et Brockhaus R.H. (eds.), vol. 3, 119-138.



Le processus de sélection des projets de participation au congrès comprend deux étapes :

- 1- La proposition de sessions thématiques, à soumettre avant le 22/01/2021.
- 2- La proposition de communications, en réponse aux appels à communications (sessions thématiques et « varia ») qui seront lancés le 28/01/2021.

**Le présent appel ne concerne que la proposition de sessions thématiques qui sont préalablement soumises au comité scientifique du congrès pour pré-sélection.**



Le congrès du RIODD a un positionnement pluridisciplinaire, voire interdisciplinaire. Toute recherche dans les champs des sciences humaines et sociales, des sciences de l'ingénieur et du vivant sera considérée avec intérêt.

Les propositions de sessions peuvent porter sur la thématique spécifique du congrès 2020 (RSE et développement durable dans une « société entrepreneuriale ») ou sur tout autre thème en rapport avec les enjeux du développement durable pour les organisations (privées et publiques : entreprises, associations, administrations...).

Ces sessions peuvent être :

- des sessions « complètes », construites sur la base d'un ensemble de contributions réunies par un.e porteur scientifique (individuel ou collectif), par exemple dans le cadre d'une recherche collective.
- des sessions « ouvertes », qui sont accompagnées d'un appel spécifique à contributions.

Les responsables des sessions retenues organiseront le processus d'évaluation en double aveugle des communications soumises pour leur session, en collaboration avec le comité scientifique du congrès qui validera *in fine* la liste des communications acceptées.

Les responsables de session assureront la présidence de leur session lors du congrès.

Les papiers devront être originaux (non publiés, non en processus d'évaluation dans une revue ou un colloque)

N.B : Un appel à communications « varia » sera également proposé aux chercheurs souhaitant participer au congrès mais dont les travaux ne s'inscriraient dans aucune session thématique ouverte.

**Vous souhaitez proposer une session spéciale ?**



LABEX Entreprendre  
Université de Montpellier



Deux formulaires sont à compléter et à envoyer avant le 22/01/2021 à [riodd2021-track@umontpellier.fr](mailto:riodd2021-track@umontpellier.fr) :

- Document A : proposition de session thématique (destiné au comité d'organisation du congrès)
- Document B : appel à communications pour la session thématique (uniquement pour les sessions « ouvertes », qui sera diffusé après validation de la session thématique par le comité scientifique)

Contact : [riodd2021-track@umontpellier.fr](mailto:riodd2021-track@umontpellier.fr)

Site du congrès : [www.riodd2021.fr](http://www.riodd2021.fr)